



DEEP/25-1041-531 du 31/03/2025

**LISTE D'APTITUDE D'ACCES A L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR DE CHAIRES
SUPERIEURES - PROMOTION 2025**

Références : Vu code de l'éducation, article R.914-64 - Notes de service DGRH B2-3 n° 2019-190 et DGRH n° 2019-191 du 30/12/2019 - Note de service DAF D1 du 07/04/2022

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements privés du second degré - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale du second degré

Dossier suivi par : Mme FOURREAUX - Tel : 04 42 93 96 02 - Mme RATEFIARIHAGA - Tel : 04 42 95 29 06 - Mme DI MEGLIO - Tel : 04 42 95 29 07

Les maîtres concernés doivent :

Être en fonction **au 1^{er} septembre 2025** ou bénéficier de l'un des congés entrant dans la définition de la position d'activité (congé de maladie ordinaire, de longue maladie ou de longue durée, congé de maternité, de paternité ou d'adoption, congé de formation professionnelle, congé de solidarité familiale, congé de présence parentale, etc.).

Pour que leur demande soit recevable, les maîtres doivent remplir cumulativement les conditions suivantes :

- Bénéficier de l'échelle de rémunération de professeur agrégé hors classe ou avoir atteint au moins le **6^e échelon** de l'échelle de rémunération de professeur agrégé de classe normale au **1^{er} septembre 2025**.
- Avoir assuré, pendant **deux années** scolaires, au moins **cinq heures hebdomadaires** d'enseignement dans une **classe préparatoire** aux grandes écoles.
- Chaque candidat doit remplir la **fiche de candidature jointe en annexe 1**.

Les **chefs d'établissement** doivent renseigner la fiche d'avis (**annexe 3**).

Les candidatures (annexe 1) dûment remplies, datées et signées par le candidat, accompagnées de la copie du dernier rapport d'inspection seront transmises par le chef d'établissement à la Division des Établissements de l'Enseignement Privés accompagnées de leur avis (annexe 3) pour :

Le 28/04/2025, délai de rigueur

Tout dossier incomplet ou parvenu après cette date sera rejeté.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette note

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1

ACADÉMIE D'AIX MARSEILLE

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

**CANDIDATURE A LA LISTE D'APTITUDE D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION
DE PROFESSEUR DE CHAIRES SUPÉRIEURES**

DISCIPLINE :

NOM : Prénoms : Type, nom et ville de l'établissement d'exercice :	Nom de jeune fille..... Date de naissance.....
I - Note pédagogique * Note obtenue : Date de l'inspection : ... / ... / *Lorsque les agents ont bénéficié d'une note arrêtée au 31 août 2016 (ou au 31 août 2017 pour les situations particulières) selon les orientations définies par la note DGRH B2-3 n° 2016-0072 du 16/12/2016, celle-ci est nécessairement prise en compte pour l'appréciation que vous aurez à formuler. Vous veillerez à tenir compte, le cas échéant, de l'ancienneté de la note dans le cadre de votre appréciation	
II – Échelon au 1^{er} septembre 2025 : (joindre <u>obligatoirement</u> les pièces justificatives) Échelon : Date d'entrée dans l'échelon :	
III – Affectation en CPGE : (joindre <u>obligatoirement</u> l'emploi du temps) Classe : Date d'affectation : Nombre d'heures :	

**Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les
diplômes figurant au présent dossier.**

Fait à
Signature

le

Avis du recteur



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 2

ACADÉMIE D'AIX MARSEILLE

**Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur de chaires supérieures
au titre de l'année 2025**

Nom d'usage : Nom de famille : Prénoms: Date de naissance : .././....N° identifiant EN (Numen) :	Établissement d'exercice :
Avis de l'inspecteur (PARTIE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION) ☐ Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ A consolider Fait à _____ , le _____ Signature _____	

Le dossier complet de l'agent promouvable, comprenant cette fiche d'avis renseignée et visée, doit être adressé par courrier postal ou par messagerie électronique à :

Rectorat d'Aix-Marseille – DEEP
Place Lucien Paye – 13621 Aix en Provence cedex 1

beatrice.fourreaux@ac-aix-marseille.fr
anais.ratefiarihaga@ac-aix-marseille.fr
valerie.di-meglio@ac-aix-marseille.fr

Impérativement avant le 28 avril 2025



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 3

ACADÉMIE D'AIX MARSEILLE

**Liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur de chaires supérieures
au titre de l'année 2025**

Nom d'usage : Nom de famille : Prénoms: Date de naissance : .././....N° identifiant EN (Numen) :	Établissement d'exercice :
Avis du chef d'établissement auprès duquel exerce l'agent promouvable (avis non requis pour les enseignants exerçant des fonctions de direction) : ☐ Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ A consolider Fait à _____ , le _____ Signature et cachet	

Le dossier complet de l'agent promouvable, comprenant cette fiche d'avis renseignée et visée, doit être adressé par courrier postal ou par messagerie électronique à :

Rectorat d'Aix-Marseille – DEEP
Place Lucien Paye – 13621 Aix en Provence cedex 1

beatrice.fourreaux@ac-aix-marseille.fr
anais.ratefiarhaga@ac-aix-marseille.fr
valerie.di-meglio@ac-aix-marseille.fr

Impérativement avant le 28 avril 2025